

RESTAURANT SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Inscription, réinscription - PRESTATION



Pour information :

4,20 € le repas : tarif accessible par l'ouverture d'un compte avec une avance de 10 repas, soit 42,00 €.

Ce compte doit être suffisamment approvisionné pour permettre l'obtention du plateau-repas (avance repas).

Intendance

Service Hébergement

83056 Toulon cedex

Courriel : dp-0830053g@ac-nice.fr

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Je m'inscris à la Prestation (anciennement au ticket)

Pour l'inscription ou la réinscription : **42,00 €** minimum (pour 10 repas), et ce, par chèque à l'ordre du Lycée Dumont d'Urville.

Pour les élèves **BOURSIERS (concerne uniquement les élèves prébac)** possibilité d'approvisionner le compte par prélèvement sur la bourse en remplissant le cadre ci-après. **Veillez fournir la copie de la notification d'attribution de droits** que vous avez reçue pour l'année scolaire **2024/2025**

Je, soussigné(e), **titulaire de la bourse** de l'élève
inscrit sur la présente fiche, autorise l'établissement à recharger le compte d'avance « repas » de l'élève par
prélèvement sur le montant de la Bourse Nationale.

A, le Signature pour accord * :

*Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique je coche ici pour engagement contractuel de ma part.

Accès au restaurant scolaire par carte QRCODE : Dispositif unique ne peut se dupliquer.

Le premier QRCODE est gratuit

En cas de vol, ou d'utilisation frauduleuse, le **nouveau QRCODE**

est payant

6,00€ vote C.A. du 15/04/2024

Cadre réservé à l'Administration

N°

J'ai bien pris connaissance du Règlement du Service d'Hébergement et m'engage à le respecter.

A, le

Nom, prénom **du responsable financier**

signature **du responsable financier***

*Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique je coche ici pour engagement contractuel de ma part.